

# CIBC

**Type de mission :** Révision annuelle

**Date :** 01 mars 2024

**Équipe de mission :**

Manali Vaidya, [Manali.Vaidya@morningstar.com](mailto:Manali.Vaidya@morningstar.com), (+1) 416 861 0403

Katherine Jacome, [Katherine.Jacome@morningstar.com](mailto:Katherine.Jacome@morningstar.com), (+1) 647 265 0835

## Introduction

En 2020, la CIBC (ou l'« émetteur ») a émis une obligation verte (l'« obligation verte ») basée sur le cadre des obligations vertes CIBC<sup>1</sup> (le « Cadre 2020 »). Entre 2021 et 2023, la CIBC a émis des certificats de placement garanti liés au marché (MLGIC), des billets structurés et des billets à rendement indiciel plafonné à effet de levier basés sur le cadre d'émission de développement durable de la CIBC (le « cadre de 2021 »).<sup>2</sup> Les MLGIC, les billets structurés et les billets à rendement indexé à effet de levier plafonnés sont ci-après collectivement appelés les « instruments verts ». <sup>3,4</sup> Les obligations vertes et les instruments verts sont destinés à financer ou refinancer des projets d'énergies renouvelables et de bâtiments écologiques susceptibles de créer des impacts environnementaux positifs. En 2024, la CIBC a engagé Sustainalytics pour examiner les projets financés avec le produit des obligations vertes et des instruments verts et évaluer si les projets répondaient aux critères d'utilisation des produits et aux engagements de production de rapports décrits dans leurs cadres respectifs.

## Critère d'évaluation

Sustainalytics a évalué les projets et actifs financés entre le 1er août 2022 et le 31 juillet 2023 avec le produit des obligations vertes et des instruments verts selon s'ils :

1. Ont respecté l'utilisation des fonds et les critères d'éligibilité définis dans les cadres respectifs ; et
2. Ont produit des rapport sur au moins un indicateur de performance clé (KPI) pour chaque catégorie d'utilisation des produits définie dans les cadres respectifs.

### Tableau 1 : Utilisation des catégories de produits, des critères d'éligibilité et des KPI associés dans le cadre 2021

La CIBC a informé Sustainalytics qu'elle a alloué le produit des instruments verts à des projets dans les catégories d'utilisation des produits suivantes.

| Emploi des produits<br>Catégorie | Critères d'éligibilité   | Indicateurs clés de performance   |
|----------------------------------|--|---|
| <b>Énergie propre</b>            | <p>Les profits peuvent être affectés au développement, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation, à l'entretien et à la distribution des sources d'énergie renouvelables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solaire</li> <li>• Éolien offshore et terrestre</li> <li>• Géothermie à émissions directes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt;100gCO<sub>2</sub>/kwh</li> </ul> </li> <li>• Marée</li> <li>• Hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CO<sub>2</sub> émission évitée (tCO<sub>2</sub>e)</li> <li>• Capacité totale installée (MW)</li> </ul> |

<sup>1</sup> CIBC, « Green Bond Framework », (2020), à l'adresse : [https://www.cibc.com/content/dam/about\\_cibc/investor\\_relations/pdfs/debt\\_info/cibc-green-bond-framework-en.pdf](https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/investor_relations/pdfs/debt_info/cibc-green-bond-framework-en.pdf)

<sup>2</sup> CIBC, « Sustainability Issuance Framework », (2021), à l'adresse : [https://www.cibc.com/content/dam/about\\_cibc/investor\\_relations/pdfs/debt\\_info/cibc-sustainability-issuance-framework-en.pdf](https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/investor_relations/pdfs/debt_info/cibc-sustainability-issuance-framework-en.pdf)

<sup>3</sup> Sustainalytics, « CIBC Green Bond Framework Second-Party Opinion », (2020), à l'adresse : <https://www.sustainalytics.com/corporate-solutions/sustainable-finance-and-lending/published-projects/project/cibc/cibc-green-bond-framework-second-party-opinion/cibc-green-bond-framework-second-party-opinion-pdf>

<sup>4</sup> Sustainalytics, « CIBC Sustainability Issuance Framework Second-Party Opinion », (2021), à l'adresse : [https://www.sustainalytics.com/corporate-solutions/sustainable-finance-and-lending/published-projects/project/cibc/cibc-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion-\(2021\)/cibc-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion](https://www.sustainalytics.com/corporate-solutions/sustainable-finance-and-lending/published-projects/project/cibc/cibc-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion-(2021)/cibc-sustainability-issuance-framework-second-party-opinion)

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
|                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets hydroélectriques à petite échelle (&lt;25 MW) et au fil de l'eau, ainsi que la remise à neuf, l'exploitation ou l'entretien d'installations hydroélectriques existantes</li> <li>Déchets de biomasse et biocarburants renouvelables dont les sources comprennent des résidus agricoles et forestiers durables avec des émissions directes &lt;100 g de CO<sub>2</sub>/kwh</li> </ul>   |   |
| <b>Bâtiments verts</b> | <p>Les bénéfices peuvent être affectés au développement, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation et à l'entretien de bâtiments résidentiels ou commerciaux répondant à l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ont reçu, ou s'attendent à recevoir, en fonction de la conception ou de la construction, une certification selon les normes de construction vérifiées par un tiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) Or ou Platine ou niveaux équivalents dans d'autres programmes de certification tels que BOMA BEST (Or ou Platine) ou BREEAM (Excellent ou supérieur),</li> <li>ENERGY STAR (85 ou plus)</li> <li>Passive House Institute - EnerPHit,</li> <li>Toronto Green Standard (v3) niveau 2 ou supérieur,</li> <li>Step Code de la CB (étape 3 ou supérieure)</li> </ul> </li> <li>Il sera également confirmé que le développement, la construction, l'acquisition, l'exploitation et l'entretien de bâtiments industriels qui ont reçu ou devraient recevoir la certification LEED Argent ont été conçus pour atteindre une amélioration d'au moins 20 % de l'efficacité énergétique par rapport à ASHRAE 90.1-2010</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Économies d'énergie (kWh)</li> <li>CO<sub>2</sub> émissions évitées (tCO<sub>2</sub>e), avec référence à des systèmes de certification spécifiques, le cas échéant</li> <li>Surface au sol de l'immobilier vert (m<sup>2</sup>)</li> </ul> |

**Tableau 2 : Utilisation des catégories de produits, des critères d'éligibilité et des KPI associés dans le cadre 2020**

La CIBC a informé Sustainalytics qu'elle a alloué le produit de l'obligation verte à des projets dans les catégories d'utilisation des produits suivantes.

| Catégorie d'emploi des produits | Critères d'éligibilité | Indicateurs clés de performance |
|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|
|                                 |                        |                                 |

|                                    |  |   |
|------------------------------------|--|---|
| <p><b>Énergie renouvelable</b></p> | <p>Les profits peuvent être affectés au développement, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation, à l'entretien et à la distribution des sources d'énergie renouvelables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solaire</li> <li>• Éolien offshore et terrestre</li> <li>• Géothermie à émissions directes &lt;100gCO<sub>2</sub> /kwh</li> <li>• Marée</li> <li>• Projets hydroélectriques à petite échelle (&lt;25 MW) et au fil de l'eau, ainsi que la remise à neuf, l'exploitation ou l'entretien d'installations hydroélectriques existantes</li> <li>• Déchets de biomasse qui n'épuisent pas les réservoirs de carbone existants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CO<sub>2</sub> émission évitée (tCO<sub>2e</sub>)</li> <li>• Capacité totale installée (MW)</li> </ul>   |
| <p><b>Bâtiments verts</b></p>      | <p>Les profits peuvent être affectés au développement, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation et à l'entretien d'immeubles résidentiels ou commerciaux qui ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• reçu, ou s'attendent à recevoir, sur la base de la conception ou de la construction, une certification selon les normes de construction vérifiées par des tiers, y compris Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) Or ou Platine ou des niveaux équivalents dans d'autres programmes de certification tels que BOMA BEST, BREEAM ou ENERGY STAR</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Économies d'énergie (kwh)</li> <li>• CO<sub>2</sub> émissions évitées (tCO<sub>2e</sub>), avec référence à des systèmes de certification spécifiques, le cas échéant</li> <li>• Surface au sol de l'immobilier vert (m<sup>2</sup>)</li> </ul> |

## Responsabilité de l'émetteur

La CIBC est responsable de fournir des informations et une documentation exactes concernant les détails des projets financés, y compris la description des projets, les montants alloués et l'impact du projet.

## Indépendance et contrôle qualité

Sustainalytics, l'un des principaux fournisseurs de recherches et de notations ESG, a vérifié l'utilisation des produits des obligations vertes et des instruments verts. Les travaux entrepris dans le cadre de cette mission comprenaient la collecte de documents auprès de la CIBC et l'examen de ces documents afin d'évaluer leur conformité aux cadres respectifs.

Sustainalytics s'est appuyée sur les informations et les faits présentés par la CIBC. Sustainalytics n'est pas responsable et ne peut être tenu responsable de toute inexactitude dans les opinions, constatations ou conclusions contenues dans les présentes en raison de données incorrectes ou incomplètes fournies par la CIBC.

Sustainalytics a déployé tous les efforts possibles pour garantir la plus haute qualité et rigueur au cours de son processus d'évaluation et a fait appel à son comité d'examen des obligations durables pour superviser l'examen.

---

## Conclusion

Sur la base des procédures d'assurance limitée mises en œuvre, <sup>5</sup> Rien n'a été porté à l'attention de Sustainalytics qui nous amène à croire que, à tous égards importants, les projets examinés ne sont pas conformes aux critères respectifs d'utilisation des produits et aux engagements de . dans les cadres respectifs. La CIBC a divulgué à Sustainalytics que le produit de l'obligation verte et des instruments verts avait été entièrement alloué au 31 juillet 2023.

---

<sup>5</sup> Le processus d'assurance limitée de Sustainalytics comprend l'examen de la documentation relative aux détails des projets financés, y compris la description des projets, leurs coûts et impacts estimés et réalisés, tels que fournis par l'entité émettrice, qui est responsable de fournir des informations exactes. Sustainalytics n'a pas effectué de visites sur place des projets.

## Résultats détaillés

Tableau 3 : Résultats détaillés

| Exigences du cadre                    | Procédure effectuée  | Conclusions factuelles   | Erreur ou exceptions identifiées |
|---------------------------------------|--|--|----------------------------------|
| <b>Critères d'emploi des produits</b> | Vérification des projets financés avec les produits des obligations vertes et des instruments verts pour déterminer si les projets étaient conformes aux critères d'utilisation des produits décrits respectivement dans le cadre 2020 et le cadre 2021. | Tous les projets examinés étaient conformes aux critères d'utilisation des produits.           | Aucune                           |
| <b>Critères de déclaration</b>        | Vérification des projets financés avec le produit des obligations vertes et des instruments verts pour déterminer si l'impact des projets a été signalé conformément aux KPI décrits dans le cadre 2020 et le cadre 2021 respectivement.                 | Tous les projets examinés ont fait état d'au moins un KPI par catégorie d'emploi des produits. | Aucune                           |

## Annexe : Allocation et impact déclaré

La CIBC a levé 500 millions de dollars grâce à l'émission d'obligations vertes et 85,9 millions de dollars grâce à l'émission d'instruments verts. Les tableaux ci-dessous comprennent des détails relatifs au montant alloué et à l'impact environnemental obtenu grâce aux projets financés.

Tableau 4 : Allocation et impact rapporté pour l'obligation verte

| Catégorie d'emploi des produits   | Critère d'éligibilité     | KPI d'impact <sup>6</sup> |                                |                                    |                                      |  |  |   |  | Montant alloué (USD en millions) |
|---|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|--|--|---|--|----------------------------------|
|   |                           | Nombre d'actifs éligibles | Capacité totale installée (MW) | Énergie renouvelable générée (MWh) | tCO <sub>2</sub> e d'émission évitée | Économies d'énergie (KWh/m <sup>2</sup> de la GBA) | Superficie brute du bâtiment (GBA – m <sup>2</sup> ) | kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> de la GBA | m <sup>3</sup> d'eau économisée/m <sup>2</sup> de la GBA |                                  |
| Énergie renouvelable  | Projets éoliens           | 10                        | 4 269,1                        | 20 564 240                         | 4 341 302                            |  |  |   |  | 256,5                            |
|   | Projets d'énergie solaire | 7                         | 399                            | 852 180                            | 346 593                              |  |  |   |  | 95,4                             |
| Bâtiments verts <sup>7</sup>  | LEED Platine              | 1                         |                                |                                    | 723                                  | 142  | 176 000  | 11.4  | 0,35   | 148.1                            |
| <b>Allocation totale du produit net des obligations (USD en millions)</b> |                           |                           |                                |                                    |                                      |  |  |   |  | 500,0                            |
| <b>Produit net total des obligations levé (USD en millions)</b>           |                           |                           |                                |                                    |                                      |  |  |   |  | 500,0                            |
| <b>Solde du produit net des obligations non alloué (USD en millions)</b>  |                           |                           |                                |                                    |                                      |  |  |   |  | 0                                |

Tableau 5 : Allocation et impact déclaré des instruments verts

| Instrument vert  | Catégorie d'emploi des produits | Critère d'éligibilité | KPI d'impact              |                                |                                    |                                      | Montant alloué (USD en millions) |
|--|---------------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
|  |                                 |                       | Nombre d'actifs éligibles | Capacité totale installée (MW) | Énergie renouvelable générée (MWh) | tCO <sub>2</sub> e d'émission évitée |                                  |
| Billets structurés du Canada                                 | Énergie propre                  | Projet éolien         | 1                         | 100                            | 316 348                            | 1 678                                | 1,5                              |
| Billets à rendement indicial plafonné à effet de levier      |                                 |                       |                           |                                |                                    |                                      | 4.0                              |
| MLGIC  |                                 |                       |                           |                                |                                    |                                      | 6.0                              |
| MLGIC  | Énergie propre                  | Projets éoliens       | 4                         | 480                            | 1 456 996                          | 2 185                                | 57,5                             |
|  | Bâtiments verts <sup>7</sup>    | LEED Platine          | 1                         |                                |                                    |                                      | 16.9                             |
| <b>Allocation totale du produit net (USD en millions)</b>    |                                 |                       |                           |                                |                                    |                                      | 85,9                             |
| <b>Produit net total levé (en millions de dollars)</b>       |                                 |                       |                           |                                |                                    |                                      | 85,9                             |
| <b>Solde des produits nets non alloués (USD en millions)</b> |                                 |                       |                           |                                |                                    |                                      | 0                                |

<sup>6</sup> L'impact déclaré pour l'obligation verte comprend l'impact attendu de deux projets (un projet d'énergie solaire et un projet d'énergie éolienne) en cours de construction. La CIBC a fait savoir à Sustainalytics qu'elle s'engageait à rendre compte de l'impact réel de ces deux projets une fois terminés.

<sup>7</sup> Le projet de construction verte a été financé à l'aide des produits de l'obligation verte et des instruments verts et, par conséquent, l'impact mentionné pour le projet de construction verte dans le tableau 4 est l'impact combiné des produits de l'obligation verte et des instruments verts.

## Exclusion de responsabilité

**Copyright ©2024 Sustainalytics. Tous droits réservés.**

Les informations, les méthodologies et les opinions contenues ou reflétées dans les présentes sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (données de tiers), et peuvent être mises à la disposition de tiers uniquement sous la forme et au format divulgués par Sustainalytics, sous réserve d'une citation et d'une reconnaissance adéquates. Elles sont fournies à titre informatif uniquement et (1) ne constituent une approbation d'aucun produit ou projet; (2) ne constituent pas des conseils en investissement, des conseils financiers ou un prospectus; (3) ne peuvent être interprétées comme une offre ou une indication d'acheter ou de vendre des titres, de sélectionner un projet ou d'effectuer tout type de transaction commerciale; (4) ne représentent pas une évaluation de la performance économique de l'émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité; et/ou (5) ne sont pas et ne peuvent être incorporées dans aucune divulgation d'offre.

Celles-ci sont basées sur les informations mises à disposition par l'émetteur et ne sont donc pas garanties quant à leur qualité marchande, leur exhaustivité, leur exactitude, leur actualité ou leur adéquation à un usage particulier. Les informations et les données sont fournies « en l'état » et reflètent l'opinion de Sustainalytics à la date de leur élaboration et de leur publication. Sustainalytics n'accepte aucune responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation des informations, des données ou des avis contenu(e)s aux présentes, de quelque manière que ce soit, sauf lorsque la loi l'exige expressément. Toute référence à des noms de tiers ou à des Données de tiers est une reconnaissance adéquate de leur propriété et ne constitue pas un parrainage ou une approbation par ces propriétaires. Une liste de nos fournisseurs de Données de tiers et de leurs conditions d'utilisation respectives est disponible sur notre site Web. Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter <http://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

L'émetteur est intégralement responsable de la certification et du respect de ses engagements, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

En cas de divergence entre la version anglaise et les versions traduites, la version anglaise prévaudra.

## À propos de Sustainalytics, une société Morningstar

Sustainalytics, société du groupe Morningstar, est une société de recherche, de notation et de données ESG de premier plan qui soutient les investisseurs du monde entier dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsables. Depuis plus de 30 ans, la société est à l'avant-garde du développement de solutions innovantes de haute qualité pour répondre aux besoins changeants des investisseurs mondiaux. Aujourd'hui, Sustainalytics travaille avec des centaines des gestionnaires d'actifs et fonds de pension de premier plan dans le monde qui intègrent des informations et des évaluations ESG et de gouvernance d'entreprise dans leurs processus d'investissement. Sustainalytics travaille également avec des centaines d'entreprises et leurs intermédiaires financiers pour les aider à prendre en compte la durabilité dans les politiques, les pratiques et les projets d'investissement. Avec 17 bureaux dans le monde, Sustainalytics compte plus de 1500 employés, dont plus de 500 analystes dotés d'une expertise multidisciplinaire variée dans plus de 40 groupes industriels.

Pour plus d'informations, visitez

[www.sustainalytics.com](http://www.sustainalytics.com) Ou contactez-nous

[contact@sustainalytics.com](mailto:contact@sustainalytics.com)

